

Tout-Droit

Nouvelle série

(No 20)

Bulletin de l'En-Droit de Laval

Automne 2009

Gratuit

Voué à la promotion et à la défense des droits en santé mentale

(450) 668-1058

Convocation

L'assemblée générale annuelle de l'En-Droit de Laval se tiendra le jeudi 18 juin 2009 à 17h30 heures au Relais Communautaire, 111 Boul. des Laurentides, Laval. Entrée par la rue Berri. Veuillez nous confirmer votre présence ou votre absence en téléphonant à l'accueil.

Ordre du jour :

0. Présentation du document
1. Discours d'ouverture et constatation du quorum.
2. Nomination à la présidence et au secrétariat.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 18 septembre 2008.
5. Lecture et adoption du rapport des activités 2008-2009.
6. Lecture et adoption du rapport financier 2008-2009 et nomination d'une firme pour la vérification comptable de l'année 2009-2010.
7. Prévision budgétaire 2009-2010.
8. Planification et orientation pour 2009-2010.
9. Code d'éthique
10. Élection au conseil d'administration.
11. Varia.

Souper à 17h00

Les membres, les partenaires et les amiEs de l'organisme sont invités à prendre connaissance du rapport annuel lors du souper qui précédera l'assemblée générale.

Calendrier

Lundi 10 août 2009 à 14h00

Vidéo : Babine, 2008, 1h50min

À Saint-Élie de Caxton, les habitants les plus superstitieux, dont un barbier ivrogne et une commère enceinte depuis vingt ans, attribuent à Babine, fils simple d'esprit d'une guérisseuse peu avenante surnommée La Sorcière, tous les malheurs qui s'abattent sur le village. Lorsque l'église flambe, avec dedans le bienveillant Vieux Curé, le successeur fanatique de ce dernier s'empresse de faire condamner à mort le fou inoffensif en lui arrachant une confession sous la menace. Le garçon naïf et rêveur parvient cependant à s'échapper, grâce à l'aide de l'avisé Toussaint Brodeur, marchand général et éleveur de mouches, qui est presque devenu un père pour lui. Babine aboutit alors dans un cirque ambulancier, où il tombe sous le charme d'une saltimbanque qui exécute un numéro périlleux avec un taureau géant.

Lundi 14 septembre 2009 à 14h00

Vidéo : Milk, 2009, 2h07min

Le film retrace les huit dernières années de la vie d'Harvey Milk. Dans les années 70, il fut le premier homme politique américain ouvertement gay à être élu à des fonctions officielles, à San Francisco en Californie. Son combat pour la tolérance et l'intégration des communautés homosexuelles lui coûta la vie. Son action a changé les mentalités, et son engagement a changé l'histoire.

Tout-Droit Bulletin publié par l'En-Droit de Laval

Les membres et les amiEs de l'En-Droit peuvent le recevoir gratuitement. Tirage: 800 copies.

Responsable du bulletin: Michel Grenier

Adresse: L'En-Droit de Laval

3202, Av. Francis-Hughes

Laval, Québec, H7L 5A7

Téléphone: (450) 668-1058

Télécopieur: (450) 668-7383

Courriel: endroit@bellnet.ca

Internet: www.endroitlaval.com

La société nous estropie, nous épuise et nous rend fous.

Pour vivre en santé et trouver le bonheur, il faut travailler à la changer.

Editorial : Situation actuelle de la santé mentale

Il y a quelques mois, le conseil d'administration de l'En-Droit de Laval a fait un bilan de la situation de la santé mentale en présence de Fernand Grégoire, un représentant de l'AGIDD qui en a fait le compte rendu que voici. Disons que ce bilan est pour le moins assez sombre.

Nous vivons un recul dans l'ensemble des situations de vie des personnes. On prescrit davantage de médicaments. Il y a plus d'interventions médicales, plus de traitements d'électrochocs, plus d'ordonnances de traitements, plus d'absence de confidentialité, plus d'intervenants qui ont accès aux dossiers des personnes. L'accès et le choix du médecin est plus difficile. Dans l'application de la loi P38, on ne respecte pas les droits des gens, absence d'information sur les droits, non respect des procédures. Les tribunaux sont complaisants face aux psychiatres. À Montréal, on a créé un tribunal pour la psychiatrie afin d'obliger plus facilement les gens à prendre leurs médicaments. C'est une attitude paternaliste, coercitive et répressive contre les personnes, complètement non respectueuse des droits des personnes.

Le discours médiatique est pro-psychiatre : par exemple, le Dr. Chamberland de Pinel à l'émission Enjeu. Le magasinage dit compulsif est même devenu une maladie. Plusieurs groupes d'entraide sont devenus le prolongement des départements de psychiatrie. Les conditions de vie des personnes se détériorent de façon accélérée : par exemple, manque de logement adéquat, perte de revenu, les coûts d'épicerie augmentent plus vite que les revenus, etc...

La police fait maintenant partie du quotidien des personnes en santé mentale. On assiste aussi à des fermetures de certains services dans notre région. Par exemple, l'Entraide pour le bien-être émotionnelle et l'hébergement St-Claude pour les personnes itinérantes. La publicité cultive les préjugés entre autres, de la Fondation des maladies mentales. On constate l'absence d'un contre discours.

Dans les dernières années nous avons développé une plus grande expertise sur les droits en santé mentale avec peu de moyen et un manque de personnel. Ce qui nous distingue des autres groupes c'est notre analyse politique. Dans l'ensemble des groupes, on a développé une approche plus technique et oublié l'analyse politique. On n'a pas développé de rapport de force. On s'est cantonné dans une approche individuelle au détriment du collectif. On ne fait pas d'analyse politique à l'AGIDD et on n'oppose aucune résistance au mouvement idéologique dominant. On vit donc des reculs importants sur les droits collectifs en santé mentale.

À l'En-Droit de Laval, on fait de l'intervention individuelle et collective. Nous faisons de l'analyse politique dans l'ensemble de nos pratiques et interventions. Que ce soit dans le bulletin d'information, au conseil d'administration, dans les formations droits et recours, dans le comité défense de droits. Nous nous efforçons de développer une approche combative. Nous menions alors un recours collectif contre l'Institut Pinel et le Ministère de la justice qui a été gagné depuis.

La non-dangerosité des psychiatisés (1)

On nous rabat les oreilles de plus en plus sur la dangerosité des personnes ayant un problème de santé mentale. Les psychiatres ne nous laissent pas de répit et nous assurent que plusieurs études attestent de cette dangerosité. Qu'en est-il?

Effectivement, certaines études semblent pointer vers cette conclusion. Mais elles ont des défauts méthodologiques évidents. Par exemple, on va mélanger diverses toxicomanies (drogues, alcoolisme) avec des personnes qui ont des problèmes de santé mentale. Or, les études qui séparent d'une part les personnes ayant à la fois des problèmes de santé mentale et des problèmes de toxicomanie et d'autre part des problèmes de santé mentale seulement concluent que la santé mentale n'est pas un facteur de dangerosité : ceux ou celles qui ont des problèmes de toxicomanie ne sont pas plus dangereux que les toxicomanes sans problème de santé mentale et les personnes ayant un problème de santé mentale seulement ne sont pas plus dangereuses que le reste de

la population.¹ D'autre part, plusieurs études partent des patientEs hospitaliséEs. Or, comme bon nombre de ces patients sont hospitaliséEs à cause de problèmes de violence envers eux-mêmes ou les autres, ils et elles ne représentent pas un échantillon valable des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Aussi, il n'y a pas d'échantillonnage des personnes dites normales. Par exemple, les personnes ayant des problèmes de santé mentale et des antécédents de violence ne sont pas plus dangereuses que les personnes dites normales avec les mêmes antécédents. Aussi, la plupart des personnes hospitalisées sont pauvres et on va les comparer à des personnes dites normales beaucoup plus à l'aise financièrement. De façon générale, les livres qui font le bilan de toutes ces études concluent presque unanimement qu'elles ne prouvent rien et que le lien entre problème de santé mentale et dangerosité n'est pas démontré.² Enfin, d'autres études prouvent carrément que les psychiatisés ne sont pas plus dangereux ou dangereuses que les

La non-dangérosité des psychiatisés (2)

personnes dites normales.³Une étude française a estimé que le taux de dangérosité réelle des personnes avec un problème de santé mentale était de 0.04%, ce qui est très faible.⁴Le docteur Kenneth Walker qu'on ne peut soupçonner de sympathie pour les psychiatisés situe le pourcentage de dangérosité aux Etats-Unis à 0.0004%, soit une personne sur 250,000. Plus récemment, en France, le professeur de santé publique Antoine Lazarus, responsable du Groupe multiprofessionnel des prisons, soulignait « le nombre mineur de malades mentaux auteurs de meurtres (moins d'une dizaine par an) par rapport au nombre de crimes de sang (entre 600 et 1000). »

Il y a aussi une chose curieuse. Avant les années 50, les psychiatisés n'étaient pas considérés comme plus dangereux ou dangereuses que l'ensemble de la population. Une étude effectuée de 1922 à 1954 prouvait cela. 1954, c'est aussi l'année de la découverte du Largactil. À ce moment, 3% des diagnostics du DSM-1 étaient associés à de la violence. Aujourd'hui, 46.6% des diagnostics du DSM-3 sont associés à de la violence. Donc, par leur changement de définition de leurs diagnostics, les psychiatres peuvent orienter leurs recherches sur la dangérosité dans une direction préétablie. Ainsi, avec les années, les psychiatisés sont devenus de plus en plus dangereux au fur et à mesure que le XXe siècle avançait!...Faut-il se surprendre que d'autres chercheurs ont également démontré que le jugement des psychiatres quant à la dangérosité de leurs patients n'est pas significatif?⁵Évidemment les compagnies pharmaceutiques ont tout intérêt à mettre l'accent sur la dangérosité de leurs clients.

Mais ce n'est pas fini! Le projet de loi 21 est à la veille d'être mis à l'étude. S'il est adopté tel quel, médecins, infirmiers et infirmières, ergothérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux et psychoéducateurs pourront décider de l'utilisation des mesures de contention et d'isolement. Selon le Ministère, il faut mettre la personne au centre de nos préoccupations. Les préoccupations du Ministère sont punitives, la personne est au centre de la répression!. Tout cela arrive alors que la criminalité n'a jamais été aussi basse au Québec comme au Canada selon la police.

On est habitué aux mensonges des psychiatres comme Gilles Chamberland qui jugeait que les personnes psychiatisées avaient trop de droits alors que 99% des requêtes pour garde en établissement sont acceptées par les juges. Il nous vient des mêmes sources quelques cas montés en épingle pour prouver que les personnes avec un problème de santé mentale sont dangereuses. Plus le mensonge est gros, plus il va être cru, disait Hitler. Comme

le centre de la psychiatrie se situait en Allemagne dans les années trente, Gilles Chamberland s'en montre le digne successeur.

Tout cela arrive au moment d'une crise économique. Pourquoi? Il faut constater que toutes les discriminations ont une base physique. Par exemple, les personnes âgées, les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles sont toutes identifiables avec des critères physiques. Même les discriminations plus « culturelles » (juifs, italiens, homosexuels, etc) s'accompagnent de préjugés sur leur physique (les juifs ont le nez crochu, les italiens se reconnaissent par leur accent, les homosexuels par leur manière de bouger ou de parler, etc). l'idée sous-jacente est que les personnes avec des physiques différents ne peuvent être comprises et que leur comportement est énigmatique par rapport aux personnes normales. On ne peut donc les raisonner ou communiquer avec elle parce qu'elles sont autres que les personnes normales. Évidemment, les personnes psychiatisées ne peuvent être raisonnées pour des raisons physiques, parce qu'elles ont des neurotransmetteurs qui fonctionnent mal. Ça ressemble étrangement à une philosophie nazie.

Comme toutes ces personnes sont isolées dans leurs traits physiques, donc dans leur incommunicabilité, on peut, même l'on doit les réprimer. Cela tombe bien pour les classes dominantes qui ont besoin de diviser la vaste majorité des défavorisés entre eux et elles pour conserver leurs privilèges. La psychiatrie est au premier rang pour donner des raisons d'apparence scientifique pour justifier de telles aberrations. Et elle ne s'embarrasse pas trop de gants blancs pour manipuler l'opinion publique comme ses mensonges sur le degré de dangérosité des psychiatisés! Ainsi, malgré une opinion publique majoritairement hostile, on voudra nous faire accepter qu'on donne 3000 milliards à quelques banquiers sans rechigner et nous détourner du vrai problème en brandissant l'épouvantail de la dangérosité des psychiatisées ou d'autres niaiseries sur d'autres parties de la population.

¹ K.M. Abrams et I. Teplin
: Drug disorder, mental illness and violence.

² J.G. Radkin
: Criminal behaviour of discharged mental patients
: a critical appraisal of the research par exemple.

³ J. Monahan, H.J. Steadman
: Crime and mental disorders: an epidemiological approach.

⁴ Imiela, 1993.

⁵ Burztajn et Al. 1997 et Kirk, 1989.

Recours collectif

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que nous avons également réussi à faire entendre raison au Procureur général du Québec, après que nous ayons fait de même dans la désormais célèbre entente hors cour que nous avons conclue avec l'Institut Philippe Pinel.

Pour faire un bref rappel, c'est à la suite de pratiques « douteuses », au palais de justice de Montréal à l'égard de M.D., que l'En-Droit de Laval en collaboration avec ses procureurs ont fait enquête et pris des procédures en recours collectif contre l'Institut Pinel ainsi que le Procureur général du Québec pour des pratiques abusives et illégales en violation des droits fondamentaux de M.D. et des usagers de l'Institut.

Je rappellerais que la pratique en question consistait à mettre en cellule dans les palais de justice de Montréal et Laval les personnes psychiatisées en attente de leur comparution devant le tribunal après y avoir été menées par l'Institut Philippe Pinel. C'est après avoir fait enquête que nous avons découvert que l'Institut Pinel traitait également leurs usagers comme de « vulgaires criminels ». C'est-à-dire qu'il s'y pratiquait, à l'intérieur des murs de cette institution, la prise d'empreintes digitales et photographies, l'imposition de menottes et contention, fouilles à nu, mise en isolement, etc.

L'entente hors cour que nous avons donc conclu avec le Procureur général du Québec prévoit qu'une somme totale de cinquante-cinq mille (55 000\$) dollars est disponible pour indemniser les usagers de l'Institut Philippe Pinel qui sont visés dans ce recours collectif, c'est-à-dire les personnes ayant été détenues illégalement dans des cellules des palais de justice de Montréal et Laval en attendant leur comparution à la Cour dans une affaire autre que pénale et/ou criminelle.

Prenez donc bonne note que les personnes ayant été victimes également de ces « mauvais traitements » mais pour des affaires relatives au droit criminel et/ou pénal ne sont donc pas visées par la présente entente.

Cependant, individuellement, les usagers de l'Institut Philippe Pinel ayant été victimes des pratiques abusives et illégales des palais de justice de Montréal et Laval ont droit de recevoir une indemnité de deux mille cinq cent (2 500\$) dollars, et ce, en plus des indemnités prévues dans l'entente hors cour avec l'Institut, pour des pratiques précédemment décrites, pour un montant maximum total de six mille cinq cent (6 500\$) dollars.

J'aimerais également rappeler que les personnes éligibles aux indemnités se définissent comme suit: tous les usagers de l'Institut Philippe Pinel de Montréal qui, de 1999 à 2002, n'avaient pas le statut de prévenu ou d'accusé au sens du droit criminel ou pénal au moment de leur hospitalisation et dont les droits fondamentaux ont été ignorés ou violés. De plus, afin d'être éligible à cette entente, les personnes visées doivent obligatoirement déposer leur demande de réclamation dans un délai maximal d'un an.

C'est pourquoi vous êtes donc tous conviés à diffuser l'information et à nous envoyer les noms et adresses des personnes psychiatisées victimes de ces pratiques abusives et illégales des palais de justice de Montréal et Laval ainsi que de l'Institut Philippe Pinel, en communiquant avec l'En-Droit de Laval.

Solidairement, *Michel Labelle*
Président de l'En-Droit de Laval.

La propagande à l'En-Droit

Aborder le sujet de la propagande apparaît péjoratif pour le commun des mortels. Pourtant la propagande est nécessaire. Les gens ont peur d'être influencés à leur insu par la propagande. Le problème c'est que l'espace à l'En-Droit est habité par 2 sortes de propagande. Une propagande ambiante, dont nous sommes plus ou moins conscients, c'est celle de la société capitaliste et hégémonique qui nous domine par son idéologie et ses subventions et qui influence la plupart de nos choix et une autre sorte de propagande que nous cherchons à développer, on pourrait la nommer propagande de résistance, qui aspire à plus de justice. L'En-Droit n'a pas le choix, dans notre mission il est dit que nous devons faire **la promotion** des droits en santé mentale.

Étienne Auger un intellectuel français dans son « *Petit traité de propagande* » sorti en octobre 2007 dit « *La propagande est une stratégie de communication de masse ayant pour objectif l'influence de l'opinion d'individus ou de groupes.* » Pour réaliser sa mission l'En-Droit doit développer des stratégies pour influencer l'opinion, en luttant contre les préjugés, en analysant les différents facteurs qui affectent la santé mentale et en organisant des plans d'action pour attaquer et détruire l'intoxication tout en développant le bien-être émotionnel.

Il dit aussi : *La propagande a accompagné l'histoire de l'humanité et a été nécessaire pour consolider les différentes civilisations. À chaque fois que les hommes ont décidé de s'organiser socialement en prenant en compte leurs intérêts communs, ils ont donc éprouvé le besoin, de convaincre sur une grande échelle avec la propagande.*

Savoir reconnaître la propagande devrait faire partie de l'arsenal de l'individu qui saura se prémunir des effets pervers de la communication et sera en position de mieux exercer ses choix. Il faut d'abord cerner la propagande de l'idéologie dominante de notre société et c'est malaisé car la propagande implique l'emploi d'une méthode interdisciplinaire ; les sciences politiques, et l'histoire sont utilisées, mais aussi la psychologie, l'économie et les techniques de marketing.

Nous sommes placés à l'En-Droit dans une position où nous devons développer nos propres techniques de contre-propagande pour défendre nos intérêts. La meilleure façon de se prémunir devant la propagande est de construire nous-mêmes de la propagande à partir de nos intérêts. La propagande est exigeante car elle exige de choisir son camp de prendre partie et cela demande du courage.

Monique Rocheleau

Nous avons organisé une sortie au théâtre pour aller voir « La charge de l'original épormyable » de Claude Gauvreau. Ce dernier est né le 19 août 1925 et est mort le 9 juillet 1971. Il a fait des critiques littéraires dans des journaux libéraux, dans des revues de gauche comme « Situations » et la « revue socialiste » et dans le journal communiste « Combat ». En 1948, il signait le manifeste du « Refus global » qui dénonçait la société capitaliste et le duplessisme pour l'étouffement de toute liberté, de toute création, dans le but de faire des hommes unidimensionnels facilement exploitables et ayant des portraits de consommateurs stéréotypés. Il était bien placé de parler d'un univers concentrationnaire, car il a été interné à plusieurs reprises à Saint-Jean-de-Dieu, aujourd'hui l'hôpital Louis-H Lafontaine.

Gauvreau décrivait son état à la veille de la composition de cette pièce de théâtre : « J'avais subi deux détentions. Et à ce moment-là, je me sentais très miséreux. J'avais subi des manipulations, des traitements biochimiques et j'avais l'impression d'être dévitalisé, à tel point que j'allais mourir incessamment ». Il faut dire que c'était au moment où le docteur Cameron faisait des expériences sur les psychiatisés pour le compte de la C.I.A. La pièce est avant tout une critique de la psychiatrie. Nous avons quatre personnages qui font toutes sortes d'expériences sur le personnage principal, Mycroft Mixeudeim. Tout le deuxième acte met en scène les quatre psychiatres qui versent subrepticement des liquides de différentes couleurs (des médicaments) dans sa nourriture. Au fur et à mesure du versement de ces liquides, Mixeudeim passe par tous ces états : passif, excité, très affaibli, convulsif avec mouvements disloqués. Les psychiatres changent de diagnostic au fur et à mesure des changements d'état pour des raisons très fantaisistes : paranoïaque, mégalomane, schizoïde, hystérique, schizophrène, obsédé sexuel, sadique, masochiste. Par exemple : « Laura Pa : -Sortir de chez soi, ça demande un effort. -Mycroft Mixeudeim : Oui, ça peut demander un effort. -Lontil-Déparey : C'est peut-être un schizoïde. - Becket-Bobo : C'est un schizoïde. ». Mycroft Mixeudeim se fait les réflexions suivantes : « C'est malgré moi. On me coupe du monde. On me fait un procès. Des justiciers ridicules, élus par eux-mêmes, me font un procès. Des moralisateurs insincères se reconnaissent le droit de me juger. Des conformistes drapés me jugent profitant de ma léthargie. » Ou encore : « Je suis innocent. Je ne reconnais pas la compétence des juges intéressés. Je ne reconnais pas l'amour des assassins guêtrés de stupidité. Je ne reconnais pas la lucidité des vengeurs qui n'ont rien compris. » Au début de la pièce, les psychiatres jouaient avec Mycroft en simulant le cri d'une personne en détresse et en niant qu'une femme ait pu les pousser. Mixeudeim réfléchit :

« On me parle à moi, sans me parler. On joue au billard avec la conversation. ». Il dit plus tard : « Est-il possible de parler avec des gens, dont la principale obsession est de multiplier les fausses pistes? ».

Dans toute la pièce, on assiste symboliquement à un vécu de psychiatisé. Par exemple, les médicaments peuvent nous en faire perdre des bouts et on vit cela comme si la vie avait perdu sa continuité, était réduite en pièces détachées. Aussi ces divers diagnostics nous rappellent que peu d'entre nous gardons le même diagnostic toute notre vie. La raison en est que les différents diagnostics associent souvent différents symptômes sans grand rapport entre eux. Dans la réalité, il existe peu de personnes qui correspondent à un diagnostic typique et la plupart collectionnent des symptômes caractéristiques de plusieurs diagnostics et les psychiatres s'y perdent. Tout le deuxième acte expose cette situation. Aussi, il y a une critique sociale d'une société qui voit les êtres humains comme des moyens de faire des expériences, de faire des profits et ne leur reconnaît aucune valeur intrinsèque. Elle veut uniformiser les êtres humains pour mieux les contrôler et mieux les exploiter. On reconnaît ici le signataire du « refus global ».

À la fin de la pièce rentre un personnage sadique, sorte de psychiatre nazi ou employé par une compagnie pharmaceutique, Letasse-Cromagnon. Il ne se dissimule pas ce qu'il fait et, cyniquement, se moque des psychiatres à la bonne conscience : « Vous définissez les autres selon votre bon plaisir. Et puis, vous vous acharnez opiniâtrement à les rendre conformes à l'image que vous vous êtes offerte d'eux. C'est du sadisme, du sadisme sans courage. ». Au troisième acte entre en scène un femme avec qui Mycroft Mixeudeim peut avoir un vrai dialogue et rompre son isolement. Le psychiatre sadique la tue. Symboliquement, un diagnostic « tue » l'entourage d'un psychiatisé qui le délaisse, renonçant à communiquer avec lui ou elle. Mixeudeim tue Letasse-Cromagnon. Les autres psychiatres tuent Mycroft Mixeudeim. La pièce finit par les imprécations des psychiatres sur la personne qu'ils viennent de tuer : ordures geignantes, sales passifs, masochistes de pus, purulence, lourdeur exécrationnelle, excréation de gale fétide, hébétude rongée par les coquerelles, abruti sans grandeur, etc. Une des insultes convient très bien à notre société capitaliste : à bas la faiblesse, à bas la misère! Les psychiatres veulent jeter le corps aux égouts, mais n'en trouvent pas. La dernière réflexion de Mixeudeim avant de mourir est : « Il faut poser des actes d'une si complète audace, que même ceux qui les réprimeront devront admettre qu'un pouce de délivrance a été conquis pour tous ». Mixeudeim comme Claude Gauvreau a toujours chargé sur le mensonge et l'hypocrisie, n'a jamais hésité à dénoncer l'injustice de notre société.

Jacques Saintonge

La folie (1)

Aussi étrange que cela puisse paraître la psychologie humaine se définit par la morale. Cela n'a pas toujours été, à la nuit des temps, les premiers hominiens percevaient les choses en lien étroit avec leur biologie. Les grognements et les cris qu'ils poussaient servaient d'avertissements pour se lancer à la poursuite d'une bête ou à éviter un danger. A cette biologie se lia une fonction de symbolisation qui leur fit représenter les forces de la nature comme des forces magiques. On retrouve un peu de ce même dynamisme chez l'enfant comme on le retrouve aussi un peu chez le psychotique.

De nos jours, l'être humain est tout à fait socialisé, c'est-à-dire que les représentations qu'ils forgent de la réalité sont issues du creuset de la société. Le langage parle presque à notre place comme les idéologies moulent notre pensée. Personne n'y échappe, nous sommes tous des produits de la société.

Alors comment se fait-il donc qu'un psychotique se représente la vie sous un jour si étrange. En fait ses modes de perception fonctionnent sur la même base que ceux des gens normaux. Tout passe ni plus ni moins par le filtre d'une perception morale. Il peut paraître étrange que je vous dise que l'organisation cognitive de l'homme moderne est fondée sur une éthique, mais certes tout ce que nous percevons se résume essentiellement à ce que nous trouvons beau ou laid, bien ou mal, agréable ou désagréable. Voilà d'après moi les secrets de l'âme de l'homme moderne.

La différence entre les gens normaux et les psychotiques réside dans l'intensité des émotions. La fonction de symbolisation agit donc différemment sur la perception. Vulgairement disons que si vous êtes fâché vous voyez un peu partout des choses qui vous fâchent. Les gens ont l'air maussade et de mauvaise foi, la vie est injuste et rébarbative. Burinez d'un trait un peu plus profond cet état d'âme et les choses se coloreront d'une palette encore plus intense : elles se symbolisent autrement. Ainsi les métaphores de la vie quotidienne prennent un sens renouvelé. Un parapluie peut facilement être vu comme une arme, disons. Dans un état émotif encore plus lancinant, l'un de ceux qui creuse davantage le cœur et dessille les yeux sur un univers nouveau et encore plus fécond, un couteau deviendra non seulement un instrument pour découper de la viande ou pour tuer, mais un instrument lié à la vie humaine, à ses luttres fratricides, au feu primitif, prométhéen, icarien, aux rituels modernes et anciens de la domination, de la castration, peut-être même de nos jours de la clitodectomie emmêlé à nos cœurs et nos entrailles dans cette aventure fantastique qui prend place dans l'univers infini et éternel, en fait à tous les relations organiques et spirituelles qui peuvent en découler depuis la nuit des temps. La chose se prolonge donc sous une forme davantage abstraite et enrichi, un peu à la manière d'un palimpseste que l'on gratte et qui nous découvre des caractères cachés.

Il y a donc que les objets sont fortement symbolisés par cette virulence émotive. Des êtres métaphysiques tels que des démons ou des anges aussi peuvent être enfantés dans le berceau de la folie, des créatures imaginaires qui sont des expressions de la culpabilité, la colère, la peur ou l'euphorie. Tout cela enveloppé dans les brumes d'une perception tout autre de la réalité reliée à une spatialisation et à un désheurement de l'espace et du temps. Conscience qui le cas échéant confine à certaines formes de mysticisme. De fait, la postulation excessive de la tension nerveuse chez le psychotique, provoquée par l'épuisement suscité par des émotions trop

fortes et continues, le mène à une sorte de relâchement des fonctions cérébrales régulières. Ainsi son cerveau fonctionnera sur un mode onirique, comme s'il rêvait debout si vous voulez. Sa perception alors, moulée par la réalité des choses extérieures se colore des visions fumeuses d'un rêve. Ajoutez à cette cognition des émotions très intenses avec les formes métaphoriques qu'elles assument et vous comprendrez comment naissent ses bizarres perceptions de la réalité.

Mais il y a plus encore. Les scénarios de la vie quotidienne se dramatisent sous la guise de personnages singuliers. Personnages incarnés donc, assignation des rôles, écriture des scripts, tout dans une psychose comme dans la vie en général par ailleurs semble débouler de source. Cette dramatisation n'est rien d'autre en fait que les mouvements d'âme tout simples qu'éprouvent n'importe quelles personnes normales, accentués qu'ils sont chez le psychotique par la douleur immense qu'il ressent. N'avons-nous pas chacun notre propre complexion d'âme qui fait que nous interprétons, voire sollicitons parfois, les faits de la vie quotidienne selon un certain entendement. Cette compréhension des choses coulent de moules psychologiques qui nous préexistent à la naissance. En fait la seule chose qu'il nous reste à faire en venant au monde est d'incarner notre personnage. En ce qui concerne le psychotique donc, une petite brimade s'incarne dans une figure titulaire de despotisme, par exemple, un Néron. Cet horrible personnage s'inscrira dans le jeu, si on peut dire, d'un scénario plus vaste et plus complexe. Ce fameux scénario n'est rien d'autres que les fondements de la vie affective de tout être humain. En effet, chacun de nous avons une façon de base de percevoir la vie, la société. Cela dépend de notre vécu, un vécu qui se joue dans le cadre déterminant de la vie sociale. Pour tout dire personne n'arrive vraiment à sortir de ce cadre, à se désincarner de son rôle, pourrait-on dire, c'est-à-dire à être parfaitement original, à ne pas se rendre compte qu'il est qu'un simple produit de la société et de la vie. Perdu que nous sommes dans l'illusion de nos êtres il nous est impossible à remettre en question notre subjectivité profonde, et ce, que l'on soit normal ou pas. À l'intérieur donc des frontières que nous impose la société, et par sur-extension la vie, il existe plusieurs possibilités qui déterminent notre individualité. Ainsi la psychose prendra des nuances un peu particulière chez l'un comme chez l'autre, mais essentiellement tous les psychotiques ont quelque chose de commun de la même manière que tous les gens normaux partagent quelque chose de commun. Et en plus les psychotiques comme les gens normaux ont en retour ceci en commun que leur psychologie procède des mêmes schémas de fonctionnement. de l'esprit. Ce schéma, le maître à penser de Rabelais, Érasme, le décrit très bien dans son livre *Eloge à la folie* qui se veut une réhabilitation morale de la folie tant conspuée. Celui-ci explique que nos idées et nos préjugés servent à organiser notre vie émotive. Ajoutez à cela la vie métaphorique de l'esprit étoffé qu'elle est par nos sentiments et vous aurez expliqué selon moi les étranges êtres et mises en scène qui se déroulent devant les yeux ébahis de celui qu'on nomme fou.

Pour résumer, les psychoses se ressemblent fondamentalement à causes des formes qui prennent souche dans l'arrangement moral et psychosocial d'une société donnée. La folie n'est rien d'autre que le fonctionnement de la psyché de l'homme moderne à un niveau autre qui débouche à son point culminant sur des formes presque mystiques de la conscience humaine.

De nos jours, on peut dire qu'il reste encore la symbolisation, c'est-à-dire une façon métaphorique de voir et d'exprimer la vie. La poésie en est sûrement un bon exemple, mais ces représentations métaphoriques on les retrouve en tout au bout du compte. Il peut sembler bizarre de prétendre une chose pareille dans un monde si touché par des aberrations telles que la guerre. En fait la guerre, aussi barbare qu'elle est, fait partie entre autre de notre réalité morale. Soit qu'on la fasse au nom du bien ou que d'autres la fassent en commettant le mal. Pour tout dire les fondements de la psyché humaine repose sur ces notions de bien et de mal. La religion, des décisions politiques, le journalisme, la psychologie et la psychiatrie en sont aussi des expressions.

Cette relation que nous entretenons avec la morale sert de structure psychologique par où sont gérés nos émotions. En fait un psychiatrisé n'a rien de différent essentiellement d'une personne dite normale en ce sens. Tous deux ont une conception morale de la réalité par laquelle ils gèrent leurs émotions à la différence que le ou la psychiatrisé(e) éprouve des émotions beaucoup plus fortes, conséquemment plus difficiles et complexes à gérer. En fait tout le symbolisme, la projection inconsciente vécue à travers la paranoïa, les rituels sont centrés entre autre sur la réalité de ces forces invisibles que sont le bien et le mal. Une personne normale, à titre d'exemple, boira au réveil un verre de jus d'orange par mesure d'hygiène. Elle justifiera son geste en disant qu'elle le fait parce que c'est bon pour la santé, ce qui réfère à une idée de morale. Loin d'elle l'idée qu'il pourrait en être autrement. Elle croit qu'elle pose un geste volontaire et bien, motivée qu'elle est par son intention de veiller à sa santé. Si vous lui dites que ce n'est que relativement bien parce qu'elle aurait très bien pu avaler un verre de scotch en cherchant à se justifier autant, je ne crois pas qu'elle soit d'accord avec vous et il risque de s'ensuivre tout un débat sur la moralité de son geste, si ce n'est sur la moralité d'une morale. Mais ne nous embêtons pas trop avec cette dernière supposition pour l'instant et retournons à notre débat sur les fondements de la morale dans le fonctionnement psychologique de l'être humain.

Comme nous l'avons vu même chez les gens normaux il y a une partie d'inconscient dans le fonctionnement éthique de leur personnalité, quoique cette part d'inconscient s'exprime différemment que chez la personne psychotique. La différence réside entre autre dans l'intensité des émotions à gérer et les formes psychiques correspondantes qui en découlent. Ces formes psychiques ne sont pas volontairement choisis. Leur contenu est façonné par la psycho-socialité ambiante et leurs formes découlent des formes engendrées par le développement de l'esprit humain.

Pour revenir à nos moutons, un démon pour le psychotique symbolise quelque chose qu'il craint ou qui lui fait peur. Ce démon il ne l'a pas enfanté dans la bourbe de son âme pas plus qu'il ne soit tiré de celle des autres. - En fait la moralité est loin d'être un absolu, il est peut-être un produit de la folie humaine de tout un chacun - Ce démon est plutôt une manifestation psychologique de la souffrance et la réalité de son être métaphysique a été enfanté par la religion. Donc démons et anges font partie du paysage intérieur du fou au même titre que perte d'argent et voyages sous formes symbolisées font partie du paysage intérieur de la personne normale. Sous des formes métaphoriques l'argent chez le travailleur représente une source de fierté, le rappelle à un sens d'utilité sociale. La possession des biens qui sont dérivés de son travail comportent aussi des

sens reliés à son confort et son standing qui ne sont pas sans avoir une teneur symbolique. Par exemple, un voyage d'agrément peut lui donner une sensation de liberté. Jusqu'à quel point cependant cette liberté est vraie ou pas, surtout quand on pense à l'esclavage du travail attaché à ce voyage. Chez le psychiatrisé les démons et les anges qui sont déjà en eux même des représentations hautement symboliques peuvent se réfracter sous d'autres visages tel qu'un chien qui aboie dans une cour voisine perçu comme étant l'avertissement de cerbère qui guette les portes de l'enfer à la manière que le voyage d'agrément symbolise en quelque sorte pour le travailleur la liberté. Dans les deux cas il y a une chose qui prend un sens abstrait et enrichi.

Donc il y a l'éthique et la symbolique, mais en plus l'arrangement qu'ils prennent dans la structuration de la psyché. La personne normale verra comme bien un travail payant et valorisant avec ce que cela lui procure en plaisirs et en signes ostensibles de standing social. Sa conception éthique à caractère plus rationnel est fondée sur une activité qui concourt à produire la richesse matérielle de la société. Mais jusqu'à quel point par contre pourrait-on se demander qu'elle ne fétichise la possession de certains de ces biens matériels en pensant, disons inconsciemment, que leur port attire sur elle la prospérité, que son auto lui sert à réaliser psychiquement une certaine forme de libido, etc.

En même temps elle lutte avec les forces du marché, bien souvent représentées soit dit en passant comme une entité abstraite et indépendante de sa volonté, entité qu'on nomme le capital, force mystérieuse et imprévisible, en se disant, en se faisant accroire qu'elle a du courage comme si elle a appelé sur elle le dieu du courage, qu'elle a du mérite comme si en tant qu'être humain elle a plus de mérite que quelqu'un d'autre tout cela un peu à la manière que le psychotique lutte avec ses démons peut-être et ses propres illusions sur la vie.

Chaque peuple a son histoire et ses symboles. Ces symboles sont comme un genre de palimpseste, c'est-à-dire que si nous les grattons nous retrouvons en dessous d'autres symboles qui y correspondent. La vie psychique est en partie fondée sur un symbolisme relié de près à une profonde idée morale. On est pas fou ici comme on l'est dans un autre pays, il y a une façon acceptable d'être fou et une façon inacceptable de l'être, etc. En soi être fou en soi est un problème éthique par lui-même. Cette folie entre en opposition avec la normalité des gens normaux qui est en retour considéré comme éthiquement mieux. Pour tout dire même si un juge ne reconnaît pas d'intention bonne ou mauvaise chez un psychotique en l'acquittant d'un crime grave, le crime du psychotique la plupart du temps est ironiquement commis pour des raisons éminemment moral. N'est-ce pas ironique! Qui plus est bien que la version officielle de l'État et des gens normaux en général semble pencher pour une interprétation allant dans le sens que le psychotique ne peut être bien ou mal parce qu'il ne sait trop au fond ce qu'il fait, ils pensent quand même que le meurtre gratuit commis par celui-ci est fondamentalement mal. Pour ce qui est du fou criminel son geste en sera un qui aura cherché à éradiquer un mal, disons tuer un démon. Dans sa tête à lui il est un héros, disons mythologique, un genre de Hercule ayant descendu dans le labyrinthe pour combattre le minotaure. Il s'entête à revendiquer pleinement son geste parce qu'il a agi au nom du bien. Son geste s'inscrit dans la même dialectique que son personnage social en quelque sorte et ses conceptions éthiques le reflètent.

Gary Stevensen

A L'OCCASION DE LA FÊTE DES MÈRES UN TROISIÈME RAS SEMBLEMENT À MONTRÉAL POUR L'ABOLITION DES ÉLECTROCHOCs

Montréal, le samedi 9 mai 2009. « Arrêtons la violence à l'égard des femmes, des mères et des grandmères », tel est le cri de solidarité qui a été lancé aujourd'hui à Montréal, en cette veille de la fête des Mères, lors du troisième rassemblement annuel pour l'abolition des électrochocs (ou électroconvulsothérapie / ECT).

Madame Hélène Grandbois, militante internationale, a dénoncé le fait que les femmes étaient, dans une proportion de deux à trois fois plus souvent que les hommes, la cible des électrochocs. Elle a notamment souligné le fait qu'un pourcentage important de ceux-ci était donné à des femmes âgées. Pour sa part, madame Louise Harel, ancienne députée d'Hochelaga-Maisonneuve et citoyenne engagée, a énoncé de nombreuses questions qui demeurent toujours aujourd'hui sans réponse: « Pourquoi le nombre des électrochocs a-t-il plus que doublé en quinze ans? Pourquoi les deux tiers d'entre eux sont-ils administrés à des femmes? Pourquoi celles âgées de 65 ans et plus sont-elles plus susceptibles de subir cette thérapie? » Enfin, Ève-Marie Lacasse de la Table des groupes de femmes

de Montréal a parlé de la violence faite aux femmes et de cette violence ultime que peut-être l'électrochoc pour une femme.

Après plusieurs années d'hésitation, le ministère de la Santé et des Services sociaux a montré une ouverture pour faire la lumière sur l'utilisation de cette technique controversée. Rappelons que dans un rapport commandé par le MSSS, le Dr Reiner Banken affirmait que « Les incertitudes quant à l'efficacité et aux risques de l'ECT demeurent importantes. Il est donc nécessaire de recueillir plus de données à cet égard. » Il y formulait aussi sept recommandations pour encadrer cette pratique psychiatrique. Six ans après la remise du rapport, rien n'a encore été fait.

Cet événement, tenu en clôture de la *Semaine nationale de la santé mentale*, est l'initiative du Comité *Pare-chocs*. Au même moment, des rassemblements similaires ont eu lieu à Toronto et à Cork en Irlande.

Extrait Info Choquée Express, mai 2009

SLOGANS PARE-CHOCS

Pas d'électroconvulso-thérapie
Pour nos mères et nos mamies.

Les électrochocs c'est de la torture
Plus jamais dans le futur !

Rassemblons-nous en bloc
Contre les électrochocs.

Les électrochocs c'est archaïque
Ce n'est même pas scientifique.

Pas besoin d'électricité
Lorsqu'on est déprimé.

La santé mentale
Ne justifie pas l'expérimental.

La mémoire doit rester intégrale
Pour vivre une vie normale.

L'électricité c'est pour nous éclairer
Pas pour nous électrochoquer.

C'est assez la violence !
Pour alléger la souffrance.

Références en situation d'urgence

Centre de crise de Laval		Centre D'écoute	(450) 664-2787
CLSC du Marigot (Vimont, Pont-Viau)	(450) 668-1803	Tel-Aide	(514) 935-1101
CLSC des Mille-Îles (Laval Est)	(450) 661-2572	Tel-Écoute	(514) 493-4484
CLSC Norman-Bethune (Chomedey)	(450) 687-5690	Suicide-Action	(514) 723-4000
CLSC Ste-Rose (Nord ouest de Laval)	(450) 622-5110	SOS Violence Conjugale	1-800-363-9010
Association IRIS (Nord de Montréal)	(514) 388-8988	Urgence Sociale	(450) 662-4595